



Syndicat des Producteurs  
de Films d'Animation

## **Animation française : une nouvelle hausse spectaculaire de l'emploi**

Pour la seconde année consécutive, l'animation française enregistre une forte hausse (+15%) de sa masse salariale à 138 M€ en 2016, selon les chiffres dévoilés ce jour par Audiens à l'occasion des Rencontres Animation Formation d'Angoulême.

Par rapport à 2014, cette croissance atteint 33% démontrant pleinement l'efficacité des différents crédits d'impôts modifiés par le Parlement en 2014 et 2015 (crédit d'impôt cinéma et audiovisuel, crédit d'impôt international) et de la réforme du Fonds de soutien à la production audiovisuelle d'animation du CNC en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Elle traduit également la capacité des producteurs indépendants français à prendre pleinement le risque de la relocalisation sur le territoire français d'une partie importante de la fabrication des œuvres.

En 2016, 6 200 salariés ont exercé dans le secteur, soit 700 de plus que l'année précédente (+13%) dont 150 de plus en CDI. Cette catégorie enregistre la plus forte croissance (+24%) même si le secteur reste majoritairement (84%) composé de salariés sous contrat à durée déterminée dit d'usage (CDDU). Le nombre d'heures travaillées atteint 5,5 millions en 2016 (+18% par rapport à l'année précédente).

Le secteur reste marqué par la forte présence des jeunes actifs en son sein. 75% des techniciens en CDDU et plus de 60% du personnel en CDI ont moins de 40 ans.

La féminisation du secteur est en cours, la proportion de femmes qui entrent dans le secteur augmentant d'année en année. En 2016, les femmes représentent 42% du personnel permanent et 32% des salariés sous CDD d'usage. Si les différentiels de rémunération persistent (de l'ordre de 5 à 10% en fonction du contrat de travail, du poste occupé, du statut de cadre ou de non cadre), ils ont tendance à se réduire et restent nettement inférieurs aux écarts constatés sur l'ensemble de la population active.

Si l'activité reste majoritairement implantée en Ile-de-France, la part des autres territoires augmente fortement avec près de 20% désormais de la masse salariale totale du secteur. Elle devrait encore croître dans les prochaines années avec la multiplication des créations de studios dans les régions Nouvelle Aquitaine, Hauts-de-France ou encore Auvergne-Rhône-Alpes.

Après sa performance historique à l'exportation en 2016 avec 106,3 M€ de recettes, ces chiffres de l'emploi traduisent le dynamisme de l'industrie française, la capacité entrepreneuriale des producteurs indépendants qui la composent et l'action déterminante des pouvoirs publics.

Le SPFA a donc découvert avec stupeur, dans un document de travail du ministère de la Culture divulgué dans la presse, qui n'est pas validé selon la déclaration de Françoise Nyssen, une proposition visant à cantonner France 4 à une diffusion exclusivement numérique. Le groupe France Télévisions représente 50% des investissements des diffuseurs français dans le secteur de l'animation. A l'image de tous les services publics européens, il se doit d'intégrer dans son bouquet une chaîne jeunesse et famille, accessible gratuitement sur tout le territoire et pour tous les enfants. France 4 est le pilier de l'offre 360° du service public. Envisager une telle éventualité, c'est tout simplement ruiner des années d'efforts collectifs pour construire une industrie performante qui est aujourd'hui numéro 2 mondial.

Paris, le 16 novembre 2017

**Contact : Stéphane Le Bars, Délégué Général** - 06 60 23 53 96 / s.lebars@spfa-france.fr

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE FILMS D'ANIMATION

5, rue Cernuschi - 75017 Paris

01 40 53 23 00